

**APPELEZ-NOUS,
NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS AIDER.**



**Sans frais : 1-866-625-5179
Tél. : 416-597-4900**

**ATS sans frais : 1-866-612-8627
ATS : 416-597-4903**

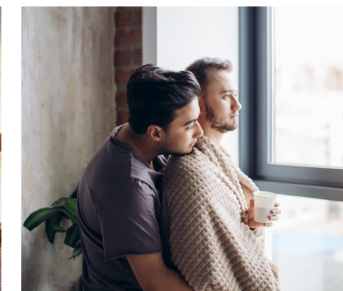
**Vous pouvez nous joindre aux heures suivantes :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 17 h
Jeudi : 14 h à 18 h**

Vous pouvez également visiter notre site Web

www.hrlsc.on.ca

HRLSC | Human Rights Legal Support Centre

CAJDP | Centre d'assistance juridique
en matière de droits de la personne



**Vous êtes victime de discrimination?
Vous avez besoin d'assistance
juridique?**

**Le Centre d'assistance juridique en matière
de droits de la personne (CAJDP) fournit une
assistance juridique aux victimes de discrimination
en Ontario, gratuitement.**

Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne

Le Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne (CAJDP) fournit une assistance juridique aux victimes d'un acte jugé discriminatoire par le Code des droits de la personne de l'Ontario.

Le CAJDP fournit une assistance juridique et des services de soutien gratuits, dont ce qui suit :

- Conseils afin de déterminer si la situation vécue enfreint ou pas le Code
- Aide envers l'élaboration d'une solution
- Assistance dans le cadre des efforts visant une résolution prompte
- Aide pour le dépôt d'une requête pour atteinte aux droits de la personne auprès du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO)
- Représentation lors des négociations de règlement
- Représentation au Tribunal dans le cadre de la médiation et de l'audience
- Mise en application d'une décision du Tribunal ou d'un accord convenu lors de la médiation.

En vertu du Code, vous pouvez éviter d'être traité différemment ou de façon négative au sein de contextes sociaux particuliers :

- Au travail
- Dans une situation relative au logement
- Dans le cadre de programmes ou services gouvernementaux (p. ex. écoles, transport public ou service policier)
- Dans les magasins, restaurants, etc.

La raison d'être du Code est de prévenir la discrimination et le harcèlement fondés sur les caractéristiques suivantes :

- Race, couleur, ascendance, lieu d'origine, citoyenneté, origine ethnique
- Croyances (religion)
- Recours à l'assistance sociale (pour les situations relatives au logement)
- État civil ou situation familiale
- Antécédents judiciaires (pour les situations relatives à l'emploi, si la personne a obtenu un pardon)
- Âge
- Handicap (visible ou non)
- Sexe (orientation sexuelle, grossesse, harcèlement sexuel, identité ou expression sexuelle).

Une assistance juridique dans votre langue

Nous fournissons des services dans 140 langues, dont l'oji-cri, le mohawk et l'ojibwé. Nous prendrons les mesures nécessaires pour communiquer avec vous dans votre langue.

Mettre fin à la discrimination

Si vous êtes victime de discrimination, le CAJDP peut vous aider à obtenir une compensation financière pour le tort causé.

Le CAJDP peut vous fournir de l'assistance juridique lors des négociations de règlement ou au cours d'une audience au Tribunal. En vous aidant à obtenir les résultats escomptés, nous aidons d'autres personnes qui seront également protégées par la décision. Par exemple, votre employeur, le propriétaire de votre logement ou les responsables d'un service pourraient devoir :

- cesser toute pratique discriminatoire
- élaborer des politiques antidiscriminatoires
- former le personnel sur les enjeux relevant des droits de la personne.

Si vous croyez avoir un motif suffisant pour déposer une plainte liée aux droits de la personne

Visitez notre site Web au www.hrlsc.on.ca pour en apprendre davantage sur nos services.

Appelez-nous au **1-866-625-519** ou ATS : **1-866-312-8627**. Vous devrez décrire ce qui vous est arrivé (qui, quand, quoi et où) et expliquer les répercussions de cet événement. Nous vous demanderons aussi d'indiquer quelle indemnisation ou mesure corrective serait selon vous appropriée. Rassemblez tout document qui vient appuyer vos dires.

Plus de renseignements sur les droits de la personne en Ontario

Visitez le site Web du Tribunal au www.sjto.gov.on.ca/tdpo pour obtenir des renseignements sur le dépôt d'une requête pour atteinte aux droits de la personne.

Pour obtenir des renseignements sur la promotion des droits de la personne en Ontario, visitez le site Web de la Commission ontarienne des droits de la personne au www.ohrc.on.ca